

Nous travaillons maintenant depuis trois ans aux travaux européens de maintenance (<http://georezo.net/blog/inspire/2014/03/21/suivez-ou-participez-aux-travaux-des-groupes-europeens/>) de la directive INSPIRE.

Une des groupes, le MIWP-5 (<https://ies-svn.jrc.ec.europa.eu/issues/2127>) a pour objectif de déterminer comment valider la conformité des productions INSPIRE, que ce soit des métadonnées, des services ou des données elles-mêmes.

Sa principale production est des Abstract Test Suites (ATS), c'est-à-dire des tests théoriques de conformité. Le bilan du groupe a été présenté cet été au MIG-T, le groupe technique général chapeau.

Les ATS ont été en partie implémentés et testés par l'Allemagne, avec des résultats semble-t-il encourageants.

La partie Métadonnées ayant été développée à partir des Technical guidelines (TG) européennes 1.0, l'adaptation aux prochaines TG 2.0 devra probablement être entreprise avant mise en exploitation. En effet, les TG 1.0 ne sont pas reconnues légitimes par plusieurs pays, dont la France, ce qui entraîne la non-reconnaissance de l'emploi du validateur de la Commission européenne. Cela limite la pertinence d'outils pan-européens comme Spatineo, et c'est évidemment regrettable.

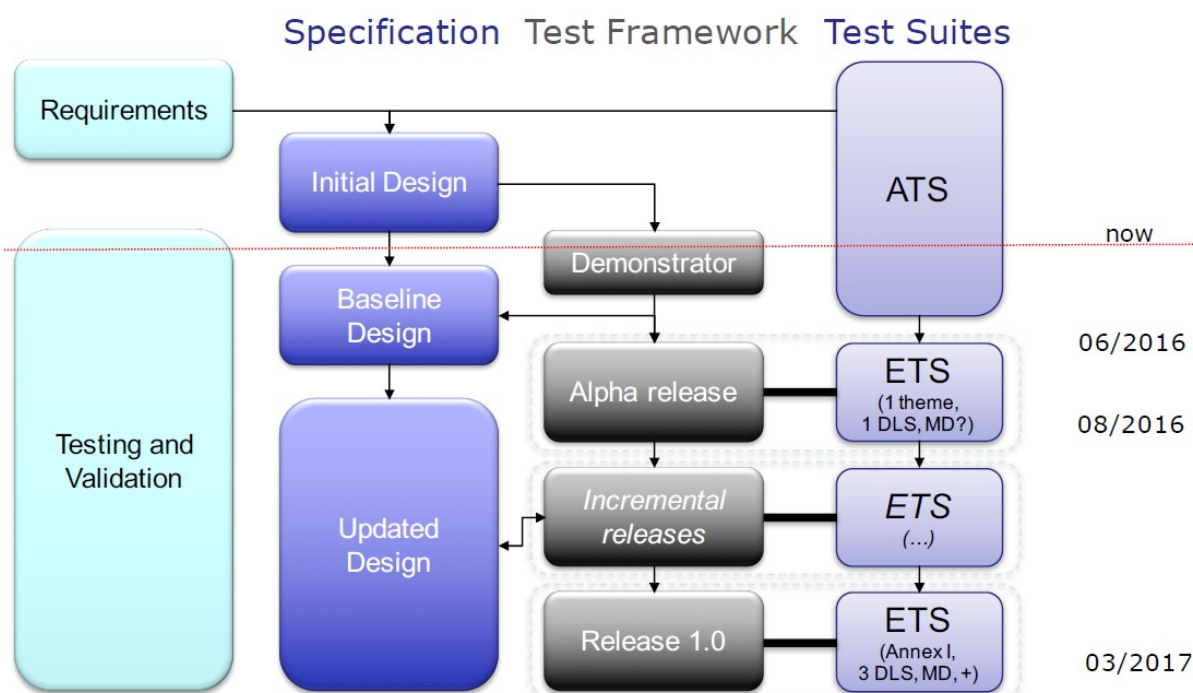
Marie Lambois, de l'IGN, représentante de la France dans le MIG-T, est assez confiante dans les résultats puisque les TG 2.0 sont très proches du guide du CNIG sur les métadonnées.

Le validateur devrait être disponible sous forme d'API. Cela permettra de l'intégrer à un validateur national comme celui du Géocatalogue. Une des difficultés sera d'intégrer le rapport de validation reçu du validateur européen dans les bases françaises (afin que le certificat de conformité accompagne la donnée).

Pour ce qui est des services, le validateur ELF (<http://www.elfproject.eu/fr>), mis en place dans le cadre d'un projet européen réunissant des instituts nationaux de cartographie, commence à être opérationnel. Il intègre à la fois les contraintes des standards OGC, les contraintes INSPIRE et les contraintes propres au projet ELF.

Les obligations et les recommandations ne sont pas bien séparées dans les tests de conformité car les TG ne les séparent pas non plus. Vu le caractère central et consensuel de ce futur validateur européen, cela signifie que, bon gré mal gré, les productions soumises à INSPIRE devront appliquer les recommandations au même titre que les obligations pour être déclarées conformes.

Ces validateurs sont basés sur des validateurs de l'OGC (CITE).



Note : un ETS est un test exécutable. Vous voyez que les dates initiales pour les métadonnées ont été décalées, comme expliqué plus haut.

Le calendrier prévu est la publication en mars des validateurs pour les métadonnées, les données (un thème de l'annexe I pour commencer) et trois services de téléchargement (probablement WFS, ATOM et WCS).

Bientôt, des tests des validateurs de service en version alpha seront disponibles.

Il est retenu l'idée de créer un groupe français de test des validateurs et de retour vers la Commission sur les services de téléchargement, sous l'égide de la Commission RMO. Il devrait être lancé en décembre, sauf modification du calendrier de sortie de la version beta.

Ce groupe devra comprendre les exploitants des principaux applicatifs: Prodige, Georchestra, GeoIDE, Sextant...

Si vous souhaitez en faire partie, merci de vous faire connaître de moi.

Marc Leobet

Président de la commission « Règles de mise en oeuvre »
du Conseil national de l'information géographique